

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE HETTANGE-GRANDE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE HETTANGE-GRANDE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 11 avril 2024

DCM N° 24-04-11-12

Date de convocation et d'affichage : 28 mars 2024

La séance, présidée par Monsieur Roland BALCERZAK, Maire, est ouverte à 18h30.

Sont présents :

M. BALCERZAK Roland, Maire

MM. Mmes CONTRERAS Céline, DEROUT Aurélie, GALLINA Nadine, GANTIER Paul, HEIL Régis, JACQUEMOT Emmanuelle, PATAT Hervé, ROBINET David, Adjoint

MM. Mmes BARTHELEMY Claude, DAP Frédéric, FRANCK Virginie, GARAVAGLIA Karine, GIACOMIN Quentin, GWIAZDA Daniella, KERBER Bernadette, KRIEGER Marie-Odile, MARQUES DA SILVA Constantin, OLIGER Yannick, PALLUCCA Didier, PAQUET Christopher, PARPETTE Jerry, PORTA Jules, ROSIN Laurette, SCHOUVER Franck, VEIDIG Patricia, Conseillers Municipaux

Ont donné procuration : Mme MAGGI Isabelle à Mme DEROUT Aurélie, Mme DUPLANTIER Monika à Mme GALLINA Nadine.

Sont absents : Mme DEROCHE Evelyne.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance M. Quentin GIACOMIN.

Objet : Fixation des taux des taxes directes locales pour l'année 2024

Rapporteur : M. Régis HEIL, Adjoint au Maire

Conformément aux orientations budgétaires présentées lors de la séance du 25 mars 2024, il est proposé de fixer les taux d'imposition pour l'année 2024.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances entendue,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Débat d'Orientation Budgétaire du 25 mars 2024,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE pour 2024 de fixer les taux des impôts locaux, soit :

- 31,12 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties,
- 69,65 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties,
- 15,56 % pour la Taxe Habitation sur les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale, et sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le produit des rôles généraux de ces impôts inscrit au BP 2024 est estimé à ce jour à 4 224 570,00 €.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Maire de Hettange-Grande,
Roland BALCERZAK

Séance ouverte à 18h30 sous la Présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Maire.					
Nombre de membres : 29		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
26	28	28	0	0	0
Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ					
Service à l'origine de la DCM : Service des Finances					
Commission : Finances					
Référence nomenclatures « ACTES » : 7.1 Décisions budgétaires					